



**IX^e RÉUNION ANNUELLE DU
RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES
Mar del Plata, Argentine
16 novembre 2010**

**ALLOCUTION DE LA REPRÉSENTANTE DU QUÉBEC :
L'AUTONOMISATION POLITIQUE DES FEMMES**

Madame la Présidente,
Chères collègues,

C'est un véritable plaisir pour moi d'être ici avec vous aujourd'hui et de participer à cette table ronde.

Autonomisation des femmes

Comme vous le savez sans doute, promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes constitue le troisième Objectif du millénaire pour le développement. Cet engagement envers l'autonomisation des femmes implique non seulement de reconnaître l'égalité des genres, mais également d'outiller les femmes pour sa réalisation et de créer les conditions nécessaires pour son exercice. En effet, selon le Centre de recherches pour le développement international, l'autonomisation peut être définie comme « *la capacité de choisir* ». Ceci implique deux réalités : avoir des choix et pouvoir choisir¹.

Trois indicateurs ont été choisis par les États membres des Nations unies pour mesurer l'avancement de ce troisième objectif du millénaire : (1^e) le rapport filles/garçons à tous les niveaux d'enseignement; (2^e) la part des femmes dans l'emploi salarié non agricole et (3^e) la proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national². Trois indicateurs qui témoignent d'une volonté d'appuyer les femmes dans leurs processus d'autonomisation à trois niveaux prioritaires : l'éducation, l'emploi et la participation politique. De ces trois niveaux, je consacrerai ma présentation d'aujourd'hui à la participation politique.

¹ CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONALE, [En ligne] http://www.idrc.ca/fr/ev-42968-201-1-DO_TOPIC.html, page consultée le 1^{er} novembre 2010.

² MDG MONITOR, [En ligne] <http://www.mdgmonitor.org/goal3.cfm>, page consultée le 1^{er} novembre 2010.

Autonomisation et participation des femmes en politique

Il est clair que, selon la conception des Nations unies, l'autonomisation des femmes passe par leur participation aux prises de décisions politiques. L'importance d'une telle participation n'a pas échappé aux membres de notre réseau. Il s'agit d'ailleurs d'un des thèmes d'étude pour la présente période, thème pour lequel j'ai l'honneur d'être rapporteure et sur lequel j'aimerais vous entretenir aujourd'hui.

Comme nous l'avions souligné lors de la remise du premier volet du rapport sur la participation des femmes en politique, la parité entre les hommes et les femmes dans les parlements nationaux n'est toujours pas une réalité. À l'échelle mondiale, le cas du Rwanda où 56,3 % des sièges à la Chambre basse sont occupés par des femmes fait figure d'exception. Dans les Amériques, ceux de Cuba (43,2 %), du Costa Rica (38,6 %) et de l'Argentine (38,5 %) représentent également des cas exceptionnels. Selon les dernières données de l'Union interparlementaire, les femmes occupent aujourd'hui en moyenne 19,1 % des sièges dans les parlements nationaux. Dans les Amériques, cette moyenne est légèrement supérieure, soit 22,7 %.

Le dernier rapport nous a permis de noter que les systèmes électoraux et le rôle joué par les partis politiques n'étaient pas les seuls facteurs pouvant expliquer les différences quant à la participation politique des femmes. En effet, au-delà de l'environnement politique, la décision d'une femme d'entreprendre une carrière politique résulte d'une combinaison de plusieurs facteurs parmi lesquels on peut souligner les expériences et les parcours de vie, le contexte socioéconomique et certains facteurs culturels.

Tenant compte des conclusions de ce premier volet du rapport et des discussions que nous avons eues à l'occasion de la dernière Réunion annuelle, j'ai décidé de poursuivre l'étude de la thématique sous un angle permettant d'identifier les conditions les plus favorables. À l'aide d'un questionnaire distribué aux femmes parlementaires du Réseau et de la COPA, j'ai voulu répertorier les initiatives pour accroître la participation politique des femmes ayant eu les meilleurs résultats dans les Amériques. Ce questionnaire se voulait également une opportunité pour les femmes parlementaires de partager leurs idées sur le sujet ainsi qu'une occasion de confirmer les facteurs qui influencent la participation des femmes dans les instances politiques des Amériques auprès des principaux témoins (nous les élues!).

Mon objectif était de vous présenter aujourd'hui un rapport final sur « *l'évolution de la participation des femmes dans les instances politiques 1999-2009 : bilan et perspectives d'avenir* ». Malheureusement, n'ayant pas reçu un nombre suffisant de réponses (11 réponses, en provenance de 5 États différents, sur environ 50 questionnaires distribués) pour assurer une représentativité satisfaisante du rapport, cette présentation se voudra à la fois un compte rendu des premiers résultats et une invitation à participer massivement à la collecte de ces données. Vous pouvez vous procurer le questionnaire sur le site Web du Réseau ou ici même auprès la conseillère du Réseau, M^{me} Natalie Fontalvo.

Résultats du sondage

Voici les principales tendances dégagées des résultats préliminaires de mon enquête :

Parmi une liste des initiatives publiques le plus couramment mises en place pour encourager la participation politique des femmes, c'est l'établissement de réseaux et/ou des blocs de femmes parlementaires qui est perçu par le plus grand nombre de répondantes (82 %) comme ayant une influence positive. Un peu plus de deux tiers des répondantes considèrent également la création d'entités gouvernementales dédiées à l'égalité entre les femmes et les hommes comme une initiative ayant des impacts positifs.

Parmi les initiatives publiques qui pourraient être mises de l'avant pour augmenter la participation politique des femmes, plusieurs répondantes ont souligné, sous différents angles, la nécessité d'améliorer la communication entre les élues et la population. Une meilleure communication serait nécessaire notamment pour démystifier le rôle des parlementaires, lutter contre les stéréotypes de genre socialement acceptés et promouvoir les outils existants afin d'appuyer les candidatures féminines. La mise en place du vote proportionnel, le renforcement des lois existantes et la demande de reddition de comptes auprès des gouvernements ont également été soulignés comme étant des initiatives susceptibles d'améliorer la participation des femmes en politique.

Concernant les initiatives privées, aucune des initiatives proposées n'a été perçue négativement par les répondantes. Ce sont toutefois l'établissement de réseaux et/ou blocs de femmes à l'intérieur des partis politiques (89 %) et l'établissement interne de quotas par les partis politiques (90 %) qui ont récolté le plus d'appuis pour leur effet bénéfique sur la participation politique des femmes.

En ce qui a trait aux facteurs relatifs au parcours personnel, l'ensemble des répondantes considère que leurs engagements communautaires ont eu une influence sur leur choix d'entreprendre une carrière politique. Pour 82 % d'entre elles, cette influence a été très importante. L'éducation est l'autre facteur ayant influencé le plus les répondantes dans leur choix : elle a beaucoup d'influence sur environ deux tiers des répondantes (64 %) et assez d'influence sur un peu moins du tiers restant (27 %). Il est également à noter que l'ensemble des répondantes considère que leurs relations personnelles ont eu une certaine influence sur leur choix.

Parmi d'autres facteurs personnels susceptibles d'influencer le choix d'une carrière politique, plus de deux tiers des répondantes considèrent leur niveau de confiance en elles-mêmes (82 %) et leur niveau d'expérience sur les questions relatives à la représentation (89 %) comme ayant eu une influence positive.

Enfin, il est à noter que parmi les motifs qui ont incité les répondantes à présenter leur candidature, la possibilité de servir leur État a été soulignée par l'ensemble d'entre elles comme ayant eu beaucoup d'influence (100 %). La possibilité d'améliorer les conditions

de vie de leurs concitoyens et concitoyennes arrivait en deuxième place des motivations des parlementaires, ayant eu beaucoup d'influence sur 82 % des participantes au sondage.

Les réponses concernant les facteurs politiques qui influencent la participation des femmes à la vie politique sont venues confirmer les conclusions de notre premier rapport. Ainsi, parmi ces facteurs, le caractère démocratique et le système électoral de l'État comptent parmi les options les plus considérées comme ayant une influence positive (73 % et 80 % respectivement). Toutefois, c'est la mise en place de réseaux et/ou de programmes de développement du leadership féminin qui arrive en tête de ces facteurs, avec 82 % des réponses. Par ailleurs, la prédominance d'un modèle masculin dans la vie politique est un facteur perçu comme ayant une influence négative par un peu plus de deux tiers des répondantes.

En ce qui a trait aux facteurs socioéconomiques, les résultats préliminaires de mon rapport coïncident notamment avec ceux de l'Union interparlementaire³. De cette manière, parmi les éléments soulignés par 73 % des répondantes comme ayant une influence négative sur la participation politique des femmes se trouvent la double charge domestique et professionnelle et la violence envers les femmes en politique. Plus surprenant, les ressources financières sont considérées par 45 % des répondantes comme n'ayant aucune influence sur la décision d'une femme d'entreprendre une carrière politique. Par contre, l'accès à l'emploi est souligné par plus de deux tiers des répondantes comme étant un élément positif tandis que le niveau d'instruction est sans conteste le facteur dont l'influence positive rallie le plus d'appuis (91 %).

Enfin, parmi les facteurs idéologiques et culturels susceptibles d'influencer la participation politique des femmes, la socialisation et l'éducation reçues sont perçues par 91 % des répondantes comme ayant une influence positive, tandis que 64 % d'entre elles considère les stéréotypes et rôles sociaux attendus comme ayant une influence négative.

Conclusion

De cette manière, les tendances dégagées à l'aide des résultats préliminaires de cette enquête, nous permettent de confirmer l'influence de certains facteurs sur la participation politique des femmes. Je crois que, sans conteste, une des principales tendances est l'importance de l'éducation. Une éducation globale qui ne se limite pas à l'éducation formelle offerte par les institutions d'enseignement, mais qui englobe également des opportunités de perfectionnement des habilités nécessaires pour mener à bien une vie politique et le développement du leadership féminin.

Une autre tendance peut aussi se dégager : celle concernant le rôle que les femmes parlementaires peuvent jouer pour augmenter la participation des femmes en politique. De par notre exemple, nous montrons aux autres femmes qu'il est possible de mener à

³ UNION INTERPARLEMENTAIRE, *Égalité en politique : enquête auprès des femmes et des hommes dans les parlements*, Genève, Union interparlementaire, 2008 [En ligne] <http://www.ipu.org/pdf/publications/equality08-f.pdf>.

bien une carrière politique. Mais, cela ne suffit pas. Nous devons également nous efforcer d'augmenter et d'améliorer nos outils de communication afin d'encourager les femmes à entreprendre une carrière politique et de partager avec elles notre expérience et notre savoir-faire.

Aujourd'hui, les femmes des Amériques ont le choix de participer aux instances politiques. Néanmoins, nous devons continuer à travailler pour qu'elles puissent non seulement avoir le choix, mais aussi être en capacité de choisir d'entreprendre une carrière politique. Seulement ainsi nous pourrions parler avec fierté d'une véritable autonomisation politique des femmes des Amériques.

Merci beaucoup (muchas gracias).